

Economiste (1 poste)

Définition

Le titulaire du poste sera chargé de mener des travaux concernant :

1. l'analyse de marché des télécommunications
2. l'élaboration des catalogues d'interconnexion des opérateurs de télécommunications;
3. la définition et la mise en œuvre de la politique de l'Autorité en matière de concurrence et de régulation.
4. gestion de l'accès et de partage des infrastructures.

Il sera chargé d'élaborer des modèles de coût en appui de la régulation, et sera amené à échanger régulièrement avec les opérateurs de télécommunications.

Compétences associées

Savoir réagir rapidement en proposant des solutions

Etre capable de hiérarchiser les urgences et les échéances

Comprendre et développer des raisonnements formels et abstraits.

Formation et expérience

Ce poste est ouvert aux candidats de nationalité mauritanienne, des deux sexes, âgés de 40 ans, au plus, et justifiant d'un niveau bac + 5 au minimum, en sciences économiques (économétrie, statistique, finance) ou dans un domaine connexe. De bonnes connaissances en ingénierie des réseaux (télécommunication, électricité, eau, etc.) sont requises.

Le candidat doit maîtriser les aspects techniques et économiques liés aux déploiements et à l'exploitation des réseaux dans un des domaines précités. Une bonne connaissance des méthodes analytiques de calcul des coûts serait un important atout

Il doit également être en mesure de réaliser des modèles technico-économiques et disposer de bonnes capacités de rédaction (en arabe ou en français), de synthèse et de présentation.

Le candidat doit avoir une maîtrise parfaite des outils informatiques (Excel, Word, PowerPoint, etc.).

Lieu d'exercice de l'activité

Nouakchott ou tout autre endroit par nécessité de travail

Langues

Arabe, français, anglais.